



Une municipalité grandeur Nature  
1321 chemin de Béthanie, Béthanie, Qc J0H 1E1

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. D'ACTON  
MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE

## AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT 300-24

### EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, QUE:

Lors d'une séance ordinaire tenue le 8 janvier 2025, le conseil de la Municipalité de Béthanie a adopté le règlement numéro 300-24 modifiant le règlement de zonage numéro 123-02.

Le règlement est disponible au bureau de la municipalité situé au 1321, chemin Béthanie à Béthanie, province de Québec, aux heures ordinaires d'affaires et une copie pourra en être délivrée moyennant le paiement des droits exigibles selon le tarif prescrit.

Ce règlement entre en vigueur le 23 janvier 2025.

Donné à Béthanie, ce 23 janvier 2025.



Tracy Kelly, DMA  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Avis de motion donné le :	11 novembre 2024
Premier projet de règlement adopté le:	11 novembre 2024
Projet de règlement transmis à la MRC le :	18 novembre 2024
Avis assemblée publique de consultation le :	12 novembre 2024
Assemblée publique tenue le :	9 décembre 2024
Second projet de règlement adopté le :	10 décembre 2024
Second projet transmis à la MRC le :	11 décembre 2024
Avis public de possibilité de référendum le :	10 décembre 2024
Règlement adopté le :	8 janvier 2025
Règlement transmis à la MRC le :	9 janvier 2025
Certificat de conformité délivré par la MRC le :	16 janvier 2025
Entrée en vigueur le :	23 janvier 2025
Avis d'entrée en vigueur donnée le :	23 janvier 2025